



REGLEMENT TENTES / CARAVANES CAMPING-CARS

2025

OUVERTURE DE L'ACCUEIL : affiché à l'accueil

OUVERTURE DU PORTAIL : 07H00 / 23H00

(Pensez à sortir vos voitures et gardez-vous sur un des parkings réservés à la clientèle du camping)

• **LES DEPARTS DES EMPLACEMENTS DOIVENT SE FAIRE AVANT 11H SINON UNE NUIT SUPPLEMENTAIRE SERA COMPTEE. LE SEJOUR DOIT ETRE ENTIEREMENT SOLDE LE JOUR DE VOTRE ARRIVEE. AUCUN REMBOURSEMENT N'EST POSSIBLE EN CAS DE DEPART ANTICIPE.**

• **LE PORT DU BRACELET DU CAMPING AU POIGNET EST OBLIGATOIRE PENDANT TOUTE LA DUREE DU SEJOUR.**

• **NE PAS SE GARER LE LONG DE L'AVENUE DE LA PLAGE, SOUS PEINE DE CONTRAVENTION.**

• **LES BARBECUES, LES FEUX ET LES BOUGIES SONT INTERDITS SUR LES EMPLACEMENTS. DES BARBECUES COLLECTIFS SONT A VOTRE DISPOSITION PRES DES SANITAIRES.**

• **IL EST INTERDIT DE FUMER DANS LES SANITAIRES.**

• UN TRI SELECTIF SE TROUVE A LA SORTIE DU CAMPING, NOUS VOUS REMERCIONS DE DEPOSER VOS ORDURES A CET ENDROIT ET DE NE PAS LES STOCKER SUR LES EMPLACEMENTS NI AUX SANITAIRES.

• LA VITESSE EST LIMITEE A **10KM/H** DANS LE CAMPING (PENSEZ AUX ENFANTS).

• **BRUIT : LIMITEZ LA SONORITE DES POSTES ET DES CONVERSATIONS POUR L'ENTOURAGE SURTOUT APRES 23H. JOUER DES PERCUSSIONS EST INTERDIT DANS L'ENCEINTE DU CAMPING.**

• LES SANITAIRES SONT NETTOYES TOUS LES JOURS, ESSAYEZ DE LES GARDER PROPRES. RESPECTEZ LA VEGETATION ET LA PROPRETE DES EMPLACEMENTS.

• PENSEZ A TENIR LES CHIENS EN LAISSE ET PENSEZ A RAMASSER LEURS BESOINS NATURELS QUI POURRAIENT GENERER VOTRE ENTOURAGE. **CHIENS DE CATEGORIES 1 ET 2 INTERDITS**. LES ANIMAUX NE DOIVENT **JAMAIS ETRE LAISSES SEULS** DANS SUR LES EMPLACEMENTS.

• NOUS DEMANDONS A TOUTE PERSONNE QUI RECOIT DES INVITES DE PREVENIR LA RECEPTION ET DE LAISSER LEUR VOITURE A L'EXTERIEUR. APRES ACCORD DE LA DIRECTION, TOUT VISITEUR DEVRA EGALEMENT PORTER UN BRACELET POUR ENTRER DANS LE CAMPING.

ACCES A LA PISCINE INTERDIT AUX VISITEURS.

ELLE EST EGALEMENT INTERDITE AUX ENFANTS MINEURS NON ACCOMPAGNES DES PARENTS.

LES SHORTS / CALEÇONS DE BAIN SONT INTERDITS DANS L'ESPACE AQUATIQUE

• NOUS VOUS RECOMMANDONS DE NE PAS LAISSER DES OBJETS DE VALEUR DANS LES TENTES, LES CARAVANES ET LES CAMPING-CARS. IL APPARTIENT AUX CLIENTS DE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE POUR LEUR CARAVANE, TENTE, MOYEN DE LOCOMOTION OU MATERIEL LES GARANTISSANT EN PARTICULIER DE LA RESPONSABILITE CIVILE.

• **Mineurs : Pour des raisons de sécurité, et compte-tenu du fait que le terrain de camping ne dépend pas d'un Centre de Vacances et de Loisirs au sens du décret n° 2002-883 en date du 3 mai 2002 et n'est pas adapté pour assurer des séjours collectifs ou individuels hors du domicile familial de mineurs de moins de 18 ans, non accompagnés de leurs administrateurs légaux, les mineurs doivent être accompagnés d'au moins de l'un de leurs parents ou administrateurs légaux.**

• LES ANIMATIONS EN SAISON SONT PROPOSEES AUX ENFANTS A PARTIR DE L'AGE DE 6ANS (REVOLUS).

• **UNE CAUTION DE :**

- **30€ VOUS SERA DEMANDEE EN CAS DE PRET D'UN ADAPTATEUR ELECTRIQUE (PRISE EU).**

- **50€ VOUS SERA DEMANDEE EN CAS DE PRET D'UNE RALLONGE ELECT. (2/3 rallonges à disposition).**

CES CAUTIONS VOUS SERONT RESTITUEES A VOTRE DEPART.

Avant votre départ, pensez à :

- Récupérer votre adaptateur électrique sur la borne
- Nettoyer votre emplacement
- Jeter vos poubelles à la zone de tri sélectif

CONSIGNES DE SECURITE INCENDIE FS1

Si vous êtes témoin d'un début d'incendie, gardez votre calme.

Pour éviter le feu :

- Ne fumez pas dans les endroits où l'interdiction est affichée.
- Méfiez-vous des produits inflammables.
- N'apportez aucune modification aux appareils de chauffages, d'éclairage, aux installations électriques.
- N'employez pas des foyers à feux ouverts : les barbecues et feux nus sont interdits sauf sur les aires spécialement aménagées à cet effet.

Pour faciliter l'action des secours :

- Reconnaissez les sorties et les cheminements qui y conduisent.
- Connaissez et respectez les appareils d'extinction.
- N'encombrez pas leurs approches.
- Laissez toujours libres les sorties.
- Ne garez pas votre véhicule sur les voies où doivent passer les véhicules de sapeurs-pompiers.
- Stationnez votre caravane dans le sens du départ.

En cas d'incendie :

- Gardez votre calme.
- Coupez les compteurs d'énergie (gaz, électricité).
- Efforcez-vous d'éteindre le feu en utilisant les moyens les plus rapprochés et les plus appropriés en attaquant les flammes par le bas.
- Prévenez ou faites prévenir la direction et les sapeurs-pompiers.
- Dirigez l'évacuation de votre famille en utilisant l'itinéraire qui vous sera indiqué par le gestionnaire du camping (zone de regroupement).
- En cas d'audition du signal d'alarme, évacuez la zone sinistrée.

CONSIGNES DE SECURITE TEMPETE FS2

En pareille circonstance, gardez votre calme et suivez scrupuleusement les consignes :

- Fixez et consolidez au sol tout matériel (caravanes, auvents, tentes, ustensiles, etc.).
- Démontez toutes les installations aériennes.
- Demandez au gestionnaire où se trouve l'abri le plus sûr.
- Fermez le gaz à l'extérieur et coupez l'électricité.
- N'emportez que vos papiers d'identité, vos devises et vos objets les plus précieux.
- Laissez sur place votre véhicule et votre matériel de camping.
- Ne vous réfugiez pas dans les caravanes (ces dernières peuvent être emportées).
- Gagnez au plus vite la zone de regroupement.
- Ne revenez pas sur vos pas.
- Renseignez-vous dès maintenant, auprès du gestionnaire, du plan d'évacuation du terrain de camping.
- Dirigez l'évacuation de votre famille en utilisant l'itinéraire qui vous sera indiqué par le gestionnaire du camping.

Repérez à l'avance votre itinéraire de repli jusqu'à la zone de regroupement.

Consultez dès maintenant le plan d'évacuation du terrain à l'entrée, à la sortie ou au bloc sanitaire.

LE POINT DE RASSEMBLEMENT (PANNEAU VERT) SE TROUVE A L'ENTREE DU CAMPING, A CÔTÉ DU SNACK. L'ISSUE DE SECOURS EST AU FOND DU CAMPING, DU CÔTÉ DE LA ROUTE MENANT A TARNOS.